

CONSEIL DE VILLE

**Séance du 13 décembre 2018, à 18.30 h,
salle du Conseil de ville, Hôtel de ville (2^e étage)**

Le Conseil de ville a été régulièrement convoqué par affichage public à l'Hôtel de ville, par insertion dans le Journal officiel du Jura n° 44 du mercredi 28 novembre 2018 et dans les journaux locaux, ainsi que par l'envoi à chaque Conseillère et Conseiller de ville de l'ordre du jour de la séance et annexes (art. 21 du ROAC et 4 du RCV).

1. Communications.
2. Informations du Conseil municipal.
3. Questions orales.
4. Réponse à la question écrite intitulée « Une route de Coeuve du XIXe siècle » (n° 1048) (PLR).
5. Réponse à la question écrite intitulée « Publication des réponses du Conseil municipal aux questions écrites des Conseillers de ville » (n° 1049) (PS-Les Verts).
6. Réponse à la question écrite intitulée « Zone de retournement » (n° 1050) (PLR).
7. Traitement du postulat intitulé « Autonomisation de la Maison de l'enfance » (n° 1053) (PCSI).
8. Traitement du postulat intitulé « Services administratifs fédéraux, cantonaux et communaux à Porrentruy » (n° 1054) (PDC-JDC).
9. Traitement du postulat intitulé « Favorisons la digitalisation » (n° 1056) (PLR).
10. Elections des Président-e, 1^{er-ère} vice-président-e et 2^{ème} vice-président-e (art. 21, al. 1, du ROAC et 2 du RCV).
11. Divers.

M. Yann Voillat, président du Conseil de ville, dirige les débats.
Le procès-verbal est tenu par M. Denis Sautebin, secrétaire du Conseil de ville.

Sont excusés pour le PDC :

M. Claude Gury - remplacé par M. Cyrille Althaus.
Mme Elodie Gschwind - pas remplacée.
Mme Anne-Marie Theubet Schaffter - pas remplacée.

Est excusée pour le PLR :

Mme Aline Nicoulin - remplacée par M. Jean-Jacques Borgeaud.

Sont excusés pour le PS-Les Verts :

M. Tom Cerf - remplacé par Mme Céline Bédât Heusler.
M. Baptiste Laville - remplacé par M. Yves Voisard.
Mme Mathilde Crevoisier Crelier - remplacée par Mme Magali Gast Boillat.

Est excusé pour le PCSI :

M. Manuel Benitez - remplacé par Mme Sophie Barthod.

Sont présents pour le Conseil de ville :

Mmes Sophie Barthod, Céline Bédât Heusler, Christine Choulat, Jocelyne Gasser, Magali Gast Boillat, Chantal Gerber, Corinne Laissue, Sandra Nobs, Lisa Raval, Laure Roy, Fabienne Wahl.
MM. Cyrille Althaus, Jean-Pierre Bendit, Thierry Berthoud, Jean-Jacques Borgeaud, Gérard Brunner, Xavier Brunner, Jean-Pierre Cafiso, Pierre-Olivier Cattin, Alain Chariatte, Claudio Cordone, Gilles Coullery, Jean Farine, Charles Freléchoux, Claude Gerber, Matthieu Hays, Julien Parietti, Pierre Parietti, Johan Perrin, Sébastien Piquerez, Damien Plumey, Jean-Luc Plumey, Gabriel Schenk, Thomas Schaffter, Thomas Schaller, Alain Theilkaes, Stéphane Theurillat, Yann Voillat, Yves Voisard.

Sont présents pour le Conseil municipal :

M. le Maire Gabriel Voirol, Mmes Rosalie Beuret Siess et Anne Roy, MM. Philippe Eggertswyler, Manuel Godinat, Julien Loichat, Eric Pineau, François Valley, chancelier.

M. le Président ouvre la dernière séance de l'année 2018. Il ajoute que l'ordre du jour du Conseil de ville ayant été publié dans le Journal officiel dans les délais, le Conseil de ville peut délibérer valablement.

En vertu des articles 21 al. 2 du ROAC et 10 du RCV, il est procédé à la nomination de deux scrutateurs.

Sont désignés : Mme Jocelyne Gasser et M. Thomas Schaffter.

Ordre du jour

La parole n'est pas demandée.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent l'ordre du jour à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

1. Communications.

Il n'y a aucune communication.

2. Informations du Conseil municipal.

Mme Anne Roy signale que, suite à l'acceptation du postulat intitulé « pour une maîtrise du territoire communal » par le Conseil de ville en juin 2016, la Commune a mandaté « Espaces suisses » afin d'être orientée sur une politique foncière attractive en ville de Porrentruy. Un rapport a été établi et celui-ci sera fourni au Conseil de ville lors de la prochaine séance.

M. Eric Pineau mentionne que le Conseil municipal, d'un commun accord avec l'association Mizentropé, a abandonné l'idée d'aménager un skate-park provisoire. En effet, après avoir retenu 2 sites, chiffré les travaux pour faire les revêtements, analysé la sécurité et les nuisances sonores, il paraît plus important de se concentrer sur les solutions définitives. Après avoir étudié la piste du skate-park indoor, le souhait de l'association Mizentropé consiste en la réalisation d'un skate-park outdoor, solution qui est actuellement étudiée.

M. le Maire Gabriel Voirol informe qu'il a reçu, ce soir, une pétition signée d'environ 200 jeunes et intitulée « Sauvons la place de jeux du Séminaire ». Cette pétition sera traitée comme il se doit par le Conseil municipal. Il ajoute que la Municipalité de Porrentruy a fait une proposition de vente du collège Stockmar à la Communauté secondaire. En réponse à la question orale déposée par M. Laville concernant la résolution sur Fessenheim,

M. le Maire mentionne que des démarches ont été entreprises vis-à-vis du Canton. En revanche, aucune trace de courrier envoyé aux autorités françaises n'a été trouvée. Il lui semble mal venu de transmettre maintenant cette résolution qui date de 2016 aux autorités françaises. Au nom de l'exécutif municipal, M. le Maire présente ses excuses par rapport à cette situation.

M. Manuel Godinat indique que l'Assemblée communale de Boncourt a accepté de renouveler son parc informatique et son logiciel de gestion ERP et, profitant de l'expérience de la Municipalité, il a été décidé de mutualiser l'infrastructure informatique, afin d'obtenir des économies d'échelles et de susciter un intérêt pour les autres communes ajoulotés.

En réponse à différentes interventions par rapport à la population, M. Julien Loichat indique que le Service de la population du Canton du Jura, par lettre du 11 décembre 2018, a informé les communes jurassiennes que les personnes bénéficiant du permis N, soit les requérants d'asile, ne doivent pas être inscrits dans le registre des habitants mais que les personnes bénéficiant d'un permis F, soit les requérants d'asile admis provisoirement, doivent y être inscrits.

3. Questions orales.

M. Jean-Pierre Bendit rappelle que, lors du dernier Conseil de ville, le conseiller en charge des finances avait signalé que la Commune de Porrentruy était compétente pour fixer seule le montant de l'augmentation de l'écologie pour les élèves non-domiciliés à Porrentruy. Etonné de cette réponse, M. Bendit, après avoir demandé une confirmation au Service de l'Enseignement, a appris, en cas de contestation par les communes de résidence des élèves du montant facturé, que c'est le Département de l'Enseignement qui tranche. Il a également appris qu'il n'est pas correct de calculer un écologie général pour toutes les classes des degrés 3-8P, à savoir pour les classes ordinaires, les classes de transition et celles de soutien. Il en a informé le Conseil municipal qu'il lui a répondu que la révision de ces tarifs est conforme à cette directive et que les élèves provenant d'autres cercles scolaires ont uniquement fréquenté les classes de transition ou de soutien de Porrentruy. Dans sa réponse, le Conseil municipal reconnaît que le texte de la page A-1 du budget 2019 peut porter à confusion et il vaut mieux retirer le terme « y compris classes de transition et de soutien ». Il ajoute que la conclusion de ce même texte, soit « Cette mesure sera valable dès l'année scolaire 2019-2020 », devrait aussi être complétée par « sous réserve de contestation par les communes de résidence des élèves ». En conséquence, M. Bendit demande à l'exécutif municipal s'il va publier un correctif du rapport introductif du budget 2019 ?

M. Manuel Godinat confirme que cette décision est de la compétence du Conseil municipal et que le processus entrepris est tout à fait conforme. Il ajoute que seules les classes de transition et de soutien sont fréquentées par des élèves domiciliés hors de Porrentruy et que seul le tarif à CHF 2'400.- sera appliqué dès l'année 2019. Concernant le rapport introductif, suite à la modification d'une subvention demandée par le groupe PDC-JDC, M. Godinat répond que les graphiques ont dû être modifiés et le Conseil municipal a profité de cette occasion pour retirer la mention « y compris ».

M. Jean- Pierre Bendit se déclare partiellement satisfait.

M. Pierre Parietti relève que la parcelle n° 883, sise à l'Oiselier et qui a été fortement négligée depuis des lustres, fait l'objet, depuis quelques jours, d'une sérieuse cure de nettoyage et d'entretien bien méritée. Il ajoute que cette parcelle, propriété de la Municipalité depuis environ une année, était utilisée il y a bien longtemps par les gymnastes en plein air. Ne sachant pas si ces travaux d'entretien sont les prémices d'une nouvelle affectation, il demande au Conseil municipal s'il peut donner quelques informations pour la mise en valeur de cette importante parcelle qui a une position stratégique, en particulier par la proximité des installations sportives.

Mme Anne Roy répond que cette parcelle se situe actuellement en zone de « sports et loisirs ». Pour accorder une autre affectation à cette parcelle, une modification fondamentale du plan de zones et du règlement communal sur les constructions est nécessaire, comme cela a été le cas pour Jurassica et l'extension du musée. Aujourd'hui, l'avenir de cette parcelle n'est pas défini mais comme des besoins en salles de gymnastique existent sur Porrentruy, ce terrain pourrait peut-être être utilisé à cet effet. Si tel ne devait pas être le cas, cette parcelle pourrait être réaffectée dans quelque chose de plus cohérent par rapport aux besoins de la ville dans le cadre d'une modification future du plan de zones. Mais aujourd'hui, rien n'a été entrepris étant donné qu'il existe une certaine incertitude sur le devenir de cette parcelle.

M. Pierre Parietti se déclare satisfait.

4. Réponse à la question écrite intitulée « Une route de Coeuve du XIXe siècle » (n° 1048) (PLR).

Pour le groupe PLR, M. Gérard Brunner se déclare partiellement satisfait.

5. Réponse à la question écrite intitulée « Publication des réponses du Conseil municipal aux questions écrites des Conseillers de ville » (n° 1049) (PS-Les Verts).

Pour le groupe PS-Les Verts, M. Matthieu Hays se déclare satisfait.

6. Réponse à la question écrite intitulée « Zone de retournement » (n° 1050) (PLR).

Pour le groupe PLR, Mme Sandra Nobs se déclare satisfaite.

7. Traitement du postulat intitulé « Autonomisation de la Maison de l'enfance » (n° 1053) (PCSI).

M. Pierre-Olivier Cattin indique que personne n'aurait pu prédire, il y a 15 ans, que la Maison de l'enfance prendrait une telle ampleur. Dès lors, la question de la pertinence de garder une telle charge administrative et financière dans les comptes de la Municipalité de Porrentruy se pose. M. Cattin se demande quels sont les intérêts pour la Municipalité et la Maison de l'enfance que les éducatrices, le personnel administratif et technique soient des employés municipaux et s'il appartient vraiment à l'administration municipale de gérer une institution dont les véritables dépendances légales et tarifaires sont liées entièrement au Canton ? Il se demande également pourquoi alourdir les mécanismes de gouvernance de l'institution d'un tel mille-feuilles décisionnel : Conseil municipal, conseiller municipal responsable, cheffe de service des prestations à la population, commission de gestion de la Maison de l'enfance, directeur et vice-directrice ? Il s'interroge sur la structure la plus efficiente dans le cadre d'une autonomisation (société anonyme ou fondation) et sur place que doit garder Porrentruy dans les instances de l'institution autonome future ? Comment proposer une autonomisation sans perdre le patrimoine bâti, qu'en est-il de l'intégration du projet d'agrandissement dans le cadre de l'autonomisation ? Toutes ces questions nécessitent une étude. C'est pourquoi, M. Cattin propose au législatif d'accepter ce postulat.

Pour M. Eric Pineau, s'il semble qu'une autonomisation pourrait apporter une flexibilité de la gestion de la Maison de l'enfance, beaucoup de questions restent en suspens et une analyse approfondie devra être menée. Il ajoute que la question du financement de cette institution est actuellement étudiée par le Canton et l'Association jurassienne des communes qui réfléchissent à une nouvelle répartition des charges et des tâches. Le problème du financement de l'agrandissement futur de la Maison de l'enfance doit également être étudié. Toutefois, M. Pineau conclut en indiquant qu'aujourd'hui la question n'est pas d'être pour ou contre une autonomisation de la Maison de l'enfance mais bel et bien d'effectuer une étude qui permettra de faire un choix. Etant donné que le directeur de la Maison de l'enfance étudiera cet objet dans le cadre de son master, M. Pineau propose au législatif d'accepter ce postulat.

Pour Mme Laure Roy, si la Maison de l'enfance devait être conduite de manière autonome, plusieurs questions se posent comme l'appartenance du bâtiment ou la structure juridique de l'institution : fondation ou société anonyme ? Pour Mme Roy, il s'agit également de tenir compte que les Conseillers de ville n'auront plus de compétences, mis à part les points qui seront au budget, et que le Conseil municipal n'aura plus beaucoup de marge de manœuvre. Cette étude d'autonomisation ne doit toutefois pas entraver le projet d'agrandissement de la Maison de l'enfance qui s'avère essentiel vu le nombre d'enfants et les différents sites dispatchés dans la ville. En conclusion, le groupe PDC-JDC estime qu'une étude approfondie doit être menée avant d'avoir une prise de position ferme sur ce dossier important. En conclusion, son groupe acceptera ce postulat à l'unanimité.

Mme Magali Gast Boillaud constate que, ces dernières années, le développement de la Maison de l'enfance a déjà suscité au sein du Conseil municipal des questions telles que son autonomisation. Celle-ci permettrait plus d'indépendance fonctionnelle et les professionnels bénéficieraient de moyens d'action plus larges. Se défaire de quelques paliers décisionnels ne peut que rendre plus efficace et fluide le bon fonctionnement d'une structure de cette ampleur. Dans un futur proche, l'opportunité du travail de master du directeur de la Maison de l'enfance se présentera. Personne n'est mieux placé que cet homme d'expérience et de terrain pour étudier les pistes éventuelles d'une nouvelle structure possible comme une fondation ou une association ainsi que le support juridique qui y serait lié. Cette étude n'engendrant en principe aucun frais, le groupe PS-Les Verts reconnaît toute la pertinence de cette étude et soutiendra ce postulat.

Mme Sandra Nobs rappelle que la Maison de l'Enfance est appelée à évoluer ces prochaines années puisqu'une étude est en cours en vue d'un agrandissement de la structure et du nombre d'enfants accueillis. Elle ajoute que le travail de master du directeur sera donc bien utile afin de connaître les avantages et les inconvénients d'une autonomisation. Il serait également important qu'une réflexion soit menée à propos d'une éventuelle régionalisation du système d'accueil des enfants au niveau du district. En effet, en regroupant, par exemple, l'administration, des économies non négligeables pourraient être faites. En conclusion, le groupe PLR acceptera donc le postulat à l'unanimité afin d'avoir des éléments concrets quant à une éventuelle autonomisation.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent le postulat intitulé « Autonomisation de la

Maison de l'enfance » à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

8. Traitement du postulat intitulé « Services administratifs fédéraux, cantonaux et communaux à Porrentruy » (n° 1054) (PDC-JDC).

M. Charles Freléchoux, constatant que certaines administrations ont certes leurs bureaux à Porrentruy depuis longtemps pour des raisons d'équilibre politique et historique, est de ceux qui croient que rien n'est acquis pour l'éternité dans ce domaine. Quelles que soient les dénégations qui ont déjà pu être entreprises, il ne peut pas être exclu qu'à l'avenir une administration fédérale ou cantonale qui ne se sentirait plus à l'aise dans ses locaux actuels n'envisage un déménagement dans une autre localité. Partant, si la Commune veut donner des chances de pérenniser la localisation de ces administrations à Porrentruy, il faut essayer de leur donner toutes les bonnes raisons du monde d'avoir envie d'y rester, à commencer par des locaux adaptés. Sur ce point, il y a clairement urgence car ce n'est un secret pour personne que le Ministère Public aurait besoin de nouveaux locaux. D'aucuns pensent que la messe est déjà dite mais M. Freléchoux estime qu'il est malgré tout de l'intérêt de la Ville de Porrentruy de tout tenter afin d'éviter un départ de ces services. Ce qui précède justifie en soi la démarche contenue dans le postulat mais il serait dommage de le limiter à la simple question de l'adaptation des locaux. Pour qu'une réelle plus-value soit générée par les résultats des démarches à effectuer, il faut les envisager également sous l'angle des synergies, des rapprochements et de l'efficacité. Ceci justifie qu'il faille intégrer non seulement les administrations fédérales et cantonales présentes à Porrentruy à la réflexion mais également les administrations communales. En effet, l'acquisition des bâtiments et terrains BKW ouvre des possibilités en termes de localisation qui n'étaient jusque-là tout simplement pas envisageables. C'est pourquoi, les initiants du postulat attendent une attitude résolument proactive de la part de la Commune de Porrentruy. M. Freléchoux espère que le Conseil municipal fera siennes les préoccupations sous-jacentes à ce postulat et qu'il en fera non pas un sujet à aborder dans les divers lors des rencontres avec l'Etat ou avec des représentants de la Confédération mais bien un objectif important à réaliser à très court terme pour certains aspects et à plus long terme pour d'autres. Pour toutes ces raisons, M. Freléchoux invite le Conseil de ville à accepter ce postulat.

M. le Maire Gabriel Voirol confirme que les préoccupations exprimées par le postulat sont largement partagées par le Conseil municipal. D'ailleurs, des tractations sont toujours en cours. Lors de sa dernière rencontre avec le Gouvernement, la question du Ministère public a été mise à l'ordre du jour. Toutefois, la situation de Moutier a fait que ce dossier n'a pas avancé comme l'exécutif l'aurait souhaité. M. le Maire relève aussi que le Conseil municipal est extrêmement attentif aux autres institutions, comme le SIDP qui avait ses locaux à la Beuchire et qui a déménagé au Technopôle pour des questions de facilité de parcage. Le fait de pouvoir disposer de plus d'espaces et de places de parc au bâtiment des BKW offrirait des possibilités d'intéresser éventuellement le SIDP. Cela a été évoqué lors d'une rencontre avec le SIDP. Aujourd'hui, au niveau du site des BKW, ça ne sera pas un simple déménagement car il y aura véritablement une adaptation des missions confiées aux différents services afin de tenir compte des besoins de la population. L'étude de l'aspect spatial devrait permettre de connaître exactement les disponibilités qui pourront être mises à disposition d'autres services ; un service intercommunal à proximité des services communaux serait bien évidemment un plus pour Porrentruy. M. le Maire rappelle que les polices municipale et cantonale ont déjà effectué un rapprochement avec le partage d'un guichet à la Beuchire. Avec le déménagement aux BKW, elles pourront se rapprocher du Corps des gardes-frontières qui constitue une des parties des « feux bleus » qui était fait mention dans le postulat. Pour le service du feu, une étude avait été menée sur une parcelle à la sortie de Porrentruy. Pour l'instant, cette étude est en standby car il y a différents aspects qui ne permettent pas d'aller de l'avant. Pour le Conseil municipal, Il est aussi très important d'avoir ce genre de message à transmettre à ses partenaires car si le Conseil de ville accepte un tel postulat ça donne un poids supplémentaire à l'exécutif dans le cadre des discussions. En conclusion, le Conseil municipal effectuera une étude et transmettra un rapport sur cet objet au Conseil de ville l'année prochaine.

Mme Lisa Raval confirme que la présence d'offices administratifs à Porrentruy, qu'ils soient fédéraux, cantonaux ou communaux participe à un service de qualité pour la population. De plus, cela permet de créer des emplois, de favoriser les synergies et de gagner en efficacité. En outre, l'arrivée probable de Moutier dans le Canton du Jura, ainsi que les refontes régulières réalisées au niveau fédéral nécessitent une attitude proactive de la part des autorités municipales afin de garantir la pérennisation de la présence de ces services à Porrentruy, voire la prospection d'implantations supplémentaires. Pour son groupe qui soutiendra le postulat, elle est heureuse de relever que les douanes, installées depuis de nombreuses années à Porrentruy, concourent à la sécurité de la ville.

Pour le groupe PLR, M. Gérard Brunner reconnaît la pertinence de ce postulat et il l'acceptera.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent le postulat intitulé « Services administratifs fédéraux, cantonaux et communaux à Porrentruy » à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

9. Traitement du postulat intitulé « Favorisons la digitalisation » (n° 1056) (PLR).

Pour M. Xavier Brunner, il est important de ne pas confondre informatique classique et digitalisation car l'informatique consiste simplement à utiliser les moyens électroniques connus afin de créer, de modifier, de centraliser ou encore de visualiser des données alors que la digitalisation c'est la façon d'utiliser l'informatique de manière intelligente pour gagner en efficacité afin d'économiser en ressources qu'elles soient énergétiques, financières, etc. Pour M. Brunner, il est donc important que la Municipalité progresse dans ce domaine de la digitalisation. Il comprend toutefois qu'un plan directeur peut faire peur en raison de sa complexité. Une alternative plus simple, comme proposée par le Conseil municipal, serait aussi une très bonne solution. Il est donc important de comprendre les enjeux de la digitalisation car cela touche tous les thèmes et, par conséquent, chaque groupe peut se sentir concerné par cette transition technologique. La digitalisation n'est donc de loin pas uniquement liée à l'informatique mais doit aussi faire partie du débat concernant l'ensemble des activités communales. A ce titre, M. Brunner invite vivement les Conseillers de ville à amener des idées sur cette thématique. D'ailleurs, son groupe déposera dès ce soir des réflexions allant dans ce sens pour alimenter le débat en 2019. Enfin, le groupe PLR invite le législatif à accepter ce postulat qui montrera un signe positif pour la population et l'administration de Porrentruy car il s'agit d'un thème très important et tourné vers l'avenir qui sera sans doute bénéfique pour la Municipalité.

M. Manuel Godinat rappelle que la Municipalité doit impérativement augmenter ses recettes, mais également et surtout diminuer ses charges. Pour y arriver, elle doit améliorer ses processus, rendre ses services municipaux et les prestations proposées à la population les plus efficaces possibles et s'assurer que cela soit fait avec le meilleur rendement possible, tout en garantissant une qualité de service. Cette efficacité passera impérativement par la digitalisation. La méthode des petits pas effectuée jusqu'à maintenant permet d'avancer quand même et il ne faut pas oublier que, depuis 2.5 ans environ, la Commune a engagé un responsable informatique. Ses premières activités ont été de procéder à un assainissement général et nécessaire de l'infrastructure informatique, à la migration vers le nouveau logiciel ERP, plus performant que le précédent, et à la mise en route des paiements par carte de crédit et des « e-factures ». La mise en place d'un nouveau système de timbrage pour le personnel communal et d'un logiciel de gestion de mandat plus efficace, qui fera perdre moins de temps aux employés, est actuellement envisagée. M. Godinat indique aussi que la Municipalité collabore avec les services cantonaux et d'autres communes pour proposer bientôt de nouveaux services, comme les solutions « e-voting » et « e-déménagement ». Le déménagement prochain de l'administration au bâtiment des BKW permettra de concrétiser le projet de guichet unique ; celui-ci ne devra pas être que physique, mais également virtuel. Par ailleurs, la mise en place de la gestion électronique des documents (GED), qui devra faire gagner beaucoup de temps, est également en réflexion. Par conséquent, le thème de la digitalisation est donc déjà bien présent dans la tête des membres du Conseil municipal et pourra encore évoluer favorablement avec, probablement, des idées auxquelles l'exécutif n'a pas encore pensées. Pour l'heure, il s'agit de faire un état complet de la situation avec une évaluation de ce qui a bien ou moins bien fonctionné. Il s'agira, dans le cadre de ce postulat, d'évaluer ce qui pourra ou pourrait être fait. C'est une première étape de réflexion qui doit impérativement émaner des services de l'administration communale. Par la suite, il pourra être procédé à une analyse ou une étude externe qui tendra à ce que le dépositaire du postulat appelle « Plan directeur de digitalisation ». Tout ceci devra naturellement se faire dans le respect des moyens financiers et de la capacité en ressource humaine de la Commune. Il apparaît cependant évident que de tels investissements et engagements porteront à très court terme leurs fruits et que les dépenses engagées seront rapidement amorties, tout en garantissant des outils performants pour l'administration et une qualité optimale des prestations pour la population.

M. Matthieu Hays relève que l'émergence des nouvelles technologies a profondément changé les habitudes et les processus de fonctionnement dans les domaines privés et administratifs. La digitalisation permet d'optimiser et faciliter bon nombre de services à la personne. Son groupe rejoint le constat réalisé par le groupe PLR sur le besoin d'avoir une vision globale à moyen terme sur ce sujet, de créer de réelles synergies entre les services afin de faciliter le travail des collaborateurs des administrations communales, d'une part, et d'augmenter l'attractivité de la Commune auprès de sa population, d'autre part. Pour M. Hays, l'image d'une commune moderne et dynamique passe également par ce type de développement. Le progrès et la technologie doivent servir l'humain et non le remplacer ou l'exclure. Aussi, son groupe restera particulièrement vigilant à ce que l'ensemble de sa population puisse profiter et bénéficier de ces avancées. Dans son plan de législature 2018-2022, le Conseil municipal a annoncé comme objectifs de continuer la transition numérique de ses services et d'améliorer l'accès numérique aux informations pour les citoyens et offrir de nouvelles prestations en ligne. Ce postulat répond pleinement à ces objectifs.

M. Jean-Pierre Bendit confirme que la transformation numérique a commencé. C'est une opportunité pour tout repenser dans les entreprises et administrations : les modes d'action, la relation à l'utilisateur, la prise de décision, la collaboration avec des tiers, l'archivage, la recherche d'information, etc. Cette transformation permettra d'être

plus utile, plus efficace, plus innovant, plus rapide et par conséquent de réaliser des économies financières. Dans son commentaire, le Conseil municipal reconnaît que la digitalisation est aujourd'hui incontournable et propose d'accepter le postulat moyennant la réalisation d'un rapport interne du département de l'informatique. C'est comme si le Conseil municipal donnait déjà le résultat de l'étude qui est justement demandée par le postulat. Au contraire, M. Bendit pense, avec l'évolution très rapide dans ce domaine, qu'il est important d'avoir une vision globale des possibilités et de tenir à jour régulièrement « un plan directeur de digitalisation ». Comme le groupe PLR, le groupe PDC-JDC pense, pour ne pas passer à côté de l'opportunité, qu'il est nécessaire d'avoir un document sans cesse remis à jour pour avancer et avoir une vue d'ensemble des possibilités et des priorités numériques appliquées à la Commune ; les enjeux sont trop importants pour se limiter à un rapport interne. M. Bendit se demande également si le Conseil municipal peut utiliser, par exemple, la nouvelle application nommée « e-séances » qui sera commercialisée prochainement par Artonet, de Delémont. Cette solution permet de gérer efficacement les ordres du jour des séances, avec le suivi des dossiers, la gestion des tâches, la distribution dans les services, l'archivage et tout en numérique bien évidemment. Quant au coût de la réalisation initiale de ce « plan directeur », pour M. Bendit, il n'est pas nécessaire de passer par une étude externe afin de formaliser les idées du projet, un travail interne de semestre d'étudiant de la division technique du CEJEF peut parfaitement convenir sans grand frais avec des entretiens avec les prestataires potentiels de solutions. En conclusion, le groupe PDC-JDC soutiendra à l'unanimité ce postulat.

Mme Sophie Barthod signale que le groupe PCSI a lu attentivement le postulat PLR et ne voit pas bien son utilité. Elle constate que les demandes de ce postulat sont déjà toutes en voie de réalisation. L'informatique et la digitalisation sont attribuées à un dicastère de l'administration municipale et l'organigramme administratif public en fait foi. De plus, le service informatique du Canton du Jura et l'Association jurassienne des communes ont créé un comité de pilotage et un groupe de travail pour ce qui concerne la mutualisation des projets informatiques des Communes et du Canton. Cette réflexion très pragmatique est bien supérieure à un plan directeur que le Conseil municipal refuse d'établir au profit d'un rapport interne dans le cadre de la réflexion globale Canton-Communes. Enfin, le groupe PCSI ne comprend pas bien non plus les intentions du Conseil municipal qui ménage la chèvre et le chou en acceptant le postulat, tout en constatant que sa réalisation est en cours, mais en refusant d'établir le plan directeur demandé. Pour toutes ces raisons, le groupe PCSI, qui partage les réflexions du postulat, constate que tout est en voie de réalisation et laissera la liberté de vote à ses membres.

Pour M. Xavier Brunner, il est important de ne pas confondre l'informatique et la digitalisation. Ces deux thèmes sont aujourd'hui ensemble mais le postulat demande justement d'avoir une réflexion pour séparer ces deux tâches complémentaires. Pour lui, il est nécessaire de les différencier et, pour progresser dans ce sens-là, il est important de ne pas seulement s'appuyer sur ce qui est fait au niveau cantonal. Il invite donc le législatif à soutenir ce postulat.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent le postulat intitulé « Favorisons la digitalisation à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

10. Elections des Président-e, 1^{er-ère} vice-président-e et 2^{ème} vice-président-e (art. 21, al. 1, du ROAC et 2 du RCV).

M. Xavier Brunner : Avant toute chose, au nom du groupe PLR, je tiens à remercier Yann Voillat pour son année à la Présidence du Conseil de ville. Tu as su, cher Yann, mener à bien les premiers débats de cette législature avec efficacité et nous t'en sommes reconnaissants. J'ai maintenant l'honneur et le plaisir de vous présenter Johan Perrin comme candidat à la Présidence du Conseil de ville pour 2019. Pour celles et ceux qui n'ont pas encore la chance de connaître Johan, je ne peux que vous encourager à partager un verre avec lui plus tard dans la soirée ou alors de rechercher sur Google les mots clés suivants : « cigogne, grue, Porrentruy ». Parenthèse ouverte, cette petite anecdote a fait le tour de la Suisse et a même fait la notoriété de Porrentruy jusque dans la NZZ. Plus sérieusement, Johan, marié à Patricia et père de Lisa et Paul, est un jeune entrepreneur dynamique. Fait intéressant, il a, à trois mois près, le même âge que la République et Canton du Jura. Autrement dit, lui aussi fêtera en 2019 un chiffre rond. Après des études à Fribourg et l'accomplissement d'un brevet fédéral, il est d'abord entré dans l'entreprise familiale en tant que conducteur de travaux avant d'en reprendre la direction il y a maintenant bientôt 5 ans. Officier des troupes du génie, avec le grade de premier-lieutenant, je peux vous garantir que Johan a toutes les compétences requises pour maintenir des débats disciplinés tout en veillant à faire respecter le règlement. Au niveau politique, il fait partie du Conseil de ville depuis 2013 et est également membre de la commission de l'urbanisme. Il est aussi membre de la bourgeoisie de Porrentruy depuis 2011. Johan présidait jusqu'à ce soir le groupe PLR et laissera dans tous les cas sa place, dès le 1^{er} janvier, à Gabriel Schenk. Voilà, Mesdames et Messieurs, le groupe PLR ne peut que vous encourager à apporter pleine confiance à M. Johan Perrin pour la Présidence du Conseil de ville. Nous invitons également tous les membres de cette assemblée à soutenir les candidatures de Jean Farine et Gilles Coullery, respectivement à la 1^{ère} et 2^e Vice-

présidences. Merci de votre attention.

M. Julien Parietti : Tout d'abord, nous tenons à remercier notre bientôt feu président Yan Voillat pour la parfaite tenue des séances. Tu as su tenir l'assemblée parfois houleuse avec discipline et de manière collégiale. Nous te souhaitons la bienvenue à nouveau dans nos cordes. Aussi, le groupe PDC-JDC soutiendra les candidatures proposées à la présidence et 2^{ème} vice-présidence, à savoir Messieurs Perrin et Coullery. Nous sommes convaincus que M. Perrin revêtra à merveille le costume de premier citoyen de notre ville. A la première vice-présidence, le groupe PDC-JDC vous propose la candidature de Jean Farine. Comment parler de Jean sans tout d'abord penser à ses quatre charmantes femmes. Agnès, Magali, Vanessa et la petite dernière Audrey sont, je n'en doute pas, sa plus grande fierté. Depuis quelques années, la famille s'agrandie avec maintenant 7 petits enfants au compteur, j'espère 7 petits JDC, n'est-ce pas Yann. Après plusieurs années passées dans les hautes sphères de la banque aux trois clefs, Jean rythme maintenant sa vie entre famille, voyages, jardinage et investissement pour notre collectivité. Etant son voisin d'en face, je peux vous dire que les gardes, les heures de jardinage et les nombreux jours d'absence pour cause de voyages se succèdent sans cesse ! Président de notre groupe lors de la dernière législature et présent depuis maintenant deux ans au bureau, Jean est le candidat PDC-JDC parfait pour le poste de 1^{er} vice-président. Au vue de son profil et de ses grandes qualités, que je ne vais pas détailler maintenant (il me faut encore de la substance pour la présentation de l'année prochaine pour la présidence), nous vous recommandons vivement la candidature de Jean Farine. Pour conclure, je souhaite remercier l'ensemble du collège pour l'année écoulée. En effet, un état d'esprit ouvert, collégial et de respect oeuvre dans cet hémicycle qui fait avancer notre belle cité dans la bonne direction.

Mme Lisa Raval : Cela fait plusieurs années que Gilles Coullery siège dans cette belle salle du Conseil de Ville, toujours avec le même entrain et le même amour de la chose publique. Ce spécialiste ès chômage technique et tissu économique local, au caractère à la fois volontaire et consensuel, slalome avec aisance entre différentes disciplines. Sur le podium de ses combats et de ses succès, on pensera au droit de superficie et au pedibus, pour ne citer qu'eux. Il glisse aussi sur les budgets et autres comptes puisqu'il est l'un de nos représentants à la Commission des finances. Marié à Anne-Françoise et papa de Ludovic et Laetitia, Gilles est un skieur aguerri et un fidèle membre du Ski-club de Fontenais. Amateur de bons vins et des réjouissances qui vont avec, Gilles est un bon vivant qui apprécie les voyages, à Punta Cana notamment, et aime nous narguer en nous envoyant des photos de plages avec ses doigts de pieds en éventail quand ici il pleut ; d'où ce petit teint hâlé en l'occurrence. C'est donc avec un plaisir non dissimulé que notre groupe vous propose la candidature de Gilles Coullery à la 2^{ème} vice-présidence du Bureau. Nous tenons encore à remercier Yann Voillat pour la présidence des séances de cette année. Par ailleurs, nous soutiendrons les candidatures proposées par les autres partis.

M. Pierre-Olivier Cattin : Le groupe PCSI soutient avec enthousiasme les postulations des partis pour l'élection du bureau. C'est avec confiance qu'il élira Johan Perrin, Jean Farine et Gilles Coullery, respectivement à la présidence, à la 1^{ère} vice-présidence et à la 2^{ème} vice-présidence du Conseil de ville pour 2019. Je profite de l'occasion qui m'est donnée de vous annoncer que Mme Sophie Barthod-Gressot représentera le groupe PCSI au bureau du Conseil de ville pour 2019. Enfin, permettez-moi de rendre ici hommage au Président sortant, Monsieur Yann Voillat. Merci Yann pour ton engagement au nom de la collectivité de Porrentruy. Tu as mené les délibérations au Conseil de ville pendant cette année avec fair-play, sérieux et détermination. Détendu, sportif, tu as su également saupoudrer de clins d'œil d'humour nos débats. Cerise sur le gâteau, c'est durant ton année de présidence que toutes les communes du district ont accepté le budget de construction de la nouvelle patinoire d'Ajoie, à Porrentruy. Belle réussite collective pour un ancien hockeyeur. Alors merci Yann de rentrer dans le rang et bonne chance à tous les autres élus.

Président

Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	39
Bulletins rentrés	:	39
Bulletins blancs	:	1
Bulletin nuls	:	0
Bulletins valables	:	38
Majorité absolue	:	20

Obtiennent des voix

M. Johan Perrin	:	37
M. Gilles Coullery	:	1

M. Johan Perrin est élu président du Conseil de ville pour l'année 2019.

1^{er}(ère) Vice-Président(e)Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	39
Bulletins rentrés	:	39
Bulletins blancs	:	1
Bulletin nuls	:	1
Bulletins valables	:	37
Majorité absolue	:	19

Obtient des voix

M. Jean Farine	:	37
----------------	---	----

M. Jean Farine est élu premier vice-président du Conseil de ville pour l'année 2019.

2^{ème} Vice-Président(e)Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	39
Bulletins rentrés	:	39
Bulletin blancs	:	0
Bulletin nuls	:	0
Bulletins valables	:	39
Majorité absolue	:	20

Obtiennent des voix

M. Gilles Coullery	:	38
M. Johan Perrin	:	1

M. Gilles Coullery est élu deuxième vice-président du Conseil de ville pour l'année 2019.

M. le Président Yann Voillat informe que Mme Sophie Barthod représentera le groupe PCSI au Bureau du Conseil de ville et que M. Claude Gerber participera aux séances du Bureau du Conseil de ville avec voix consultative.

M. Johan Perrin : Monsieur le Président, Monsieur le Maire, Madame, Messieurs les membres du Conseil municipal, Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Quelle aventure ! Il y a 6 ans quand Manuel Godinat m'a convaincu de me mettre sur une liste pour le Conseil de ville, je ne pensais pas me prendre autant au jeu de la politique. Ces quelques années au Conseil de ville m'ont permis de mieux comprendre les enjeux stratégiques liés à notre cité. C'est pourquoi, je suis très honoré d'accéder à la Présidence du Conseil de ville et je tiens à vous remercier sincèrement de la confiance témoignée ainsi que mon parti qui m'a soutenu pour ce poste. Cher président, cher Yann, merci pour cette année 2018 sans pénalité. Comme gardien des débats et de notre démocratie, tu as essuyé des tirs. Ils se prénomment entre autres motions d'urgence et motions internes. Avec agilité et tact, tu as tout arrêté, bravo pour ce blanchissage. Je félicite également Jean Farine et Gilles Coullery pour leur élection et je me réjouis de travailler avec eux ainsi qu'avec les autres membres du bureau. Ensemble, réveillez Porrentruy, avec une vision et un bilan, nous devons réussir l'avenir de notre ville ! Voilà Mesdames et Messieurs, la conjonction des slogans des dernières élections à la mairie. Tout est dit, il ne reste plus qu'à se retrousser les manches, à travailler dans la collégialité pour Porrentruy et mettre de côté la guerre partisane qui ne peut que nuire au développement de notre cité. Car les défis s'annoncent nombreux et ardu. En effet, des rattrapages conséquents sur les investissements doivent être menés tout en limitant l'impact sur notre dette ainsi que sur notre flux de liquidité. Le changement opéré lors de la dernière législature doit perdurer, mais malheureusement cela prendra du temps. Trop d'attentisme, vouloir toujours faire petit et tout seul, voilà à mon avis nos points faibles à travailler et à améliorer. Où sont les écoles comme le Campus, l'école du Bois et l'école professionnelle commerciale ? A Delémont, pour ne citer que les réalisations récentes. Que reste-t-il de Porrentruy, ville d'études ? Où en sont les nouvelles zones d'habitation ? Sujet maintes fois repris dans notre hémicycle. C'est en cours oui, mais on a attendu que les intéressés construisent dans les villages, que les banques durcissent fortement l'accès aux prêts hypothécaires. Conséquence : la liste d'attente forte d'environ 80 familles se réduit comme peau de chagrin et ne remplira certainement pas la nouvelle zone de l'Oiselier. La venue de nouveaux habitants est cruciale pour notre cité afin d'inverser la courbe démographique malheureusement toujours en baisse. A contrario, je ne peux que saluer les efforts pour repeupler la vieille ville et éliminer les dents creuses, cela va de pair avec l'ouverture de nouvelles zones à bâtir. Et l'industrie me direz-vous ? Nous avons des parcelles disponibles mais les demandes ne se bousculent pas au portillon. Ne soyons pas trop restrictifs, adaptons-nous, trouvons des solutions et surtout

soyons proactifs afin de pouvoir accueillir de nouvelles entreprises. Le taux de remplissage des usines Régiotech confirme mes dires. Je suis bien conscient que les solutions miracles et toutes prêtes n'existent pas, mais nous avons quelques atouts à mettre en avant. Plus particulièrement une vieille ville qui attire de plus en plus les touristes, des commerçants dynamiques et une qualité de vie dans un environnement agréable. Mais également une ville bien desservie par les voies de communications routières, ferroviaires et aériennes, à nous de les mettre en valeur. Du point de vue de la région, nous devons nous mettre tous à table dans un avenir proche. Pour que l'Ajoie se développe, nous n'avons pas d'autre choix que de travailler collectivement, que ce soit sous forme de fusion ou sur un SIDP renforcé. Le cahier des charges trop important pour les petites communes ainsi que le manque de personnes prêtes à s'investir en politique poseront un problème à court terme, une professionnalisation est inéluctable. L'Ajoie tout entière peut être réunie, la votation de la patinoire le reflète bien. L'année 2019 s'annonce riche en événements, avec le début de la rénovation de la patinoire, la réouverture de la piscine, la viabilisation des parcelles de l'Oiselier, l'agrandissement de la crèche, la refonte de divers règlements, la mise en place du nouveau plan comptable MCH2, l'avenir du collègue Stockmar, etc. Comme président, je mettrai tout en œuvre pour diriger les débats de manière rigoureuse, impartiale et dans le respect des règlements en vigueur avec un engagement fort afin de répondre aux sollicitations inhérentes à la fonction. Je profite de l'occasion pour vous remercier ainsi que les employés communaux pour le travail accompli. Un remerciement particulier à ma famille, mon épouse et mes enfants qui devront s'accommoder de mon emploi du temps encore un peu plus chargé. Et pour conclure, je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis, ainsi qu'un passage à l'an neuf en bonne santé. Mais auparavant et comme de coutume, avec Yann, nous nous ferons un plaisir de vous offrir l'apéritif précédent notre souper de toute à l'heure. Je vous remercie de votre attention.

11. Divers.

M. le Président Yann Voillat signale que 8 textes ont été déposés ce soir.

M. le Maire Gabriel Voirol : Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil municipal, j'aimerais remercier très chaleureusement notre Président, Yann Voillat, pour les débats magnifiques qu'il a présidés. Il a dirigé vos débats avec tact, avec calme, avec sérénité, une sérénité qui est indispensable dans cet hémicycle. Etre président de la première année d'une législature est toujours un exercice très difficile et si un point est difficile, c'est en général de se souvenir des noms et des prénoms des membres du Conseil de ville. Je dois avouer que ce n'est pas le seul car j'ai connu quelques-uns de ses prédécesseurs qui ont même oublié le nom de leur épouse, c'est dire si c'est difficile, dans le stress, de se rappeler du nom de chacun. Mais assurément après quelques soupers du Conseil de ville, vous serez tous à même de vous reconnaître mais si vous n'y arrivez pas et que vous êtes au perchoir, je peux assurer le futur président que le secrétaire du Conseil de ville et ses remplaçants sauront te glisser à l'oreille toutes les recommandations nécessaires, y compris sur les procédures de motion interne ou autres. C'est vraiment une chance pour nous d'avoir eu un président comme Yann mais il a eu aussi une grande chance, c'est celle de passer entre les gouttes parce que s'il y a un élément qui fait peur à tous les présidents c'est celui d'avoir à traiter un règlement. Cette année, Yann n'a pas eu à traiter de règlement mais je peux assurer le futur président qu'il en aura très rapidement. J'aimerais très chaleureusement remercier Yann pour avoir participé à de nombreuses délégations, pour avoir remplacé le Conseil municipal lorsqu'il était indisponible. Il l'a toujours fait avec spontanéité, avec compétence et respect. Je le remercie en tous cas pour ses engagements au nom du Conseil municipal. J'aimerais féliciter notre nouveau président Johan qui sera accompagné par deux excellents vice-présidents, Jean et Gilles ; vous formerez à trois un Bureau que j'aurai le plaisir de côtoyer, d'accompagner et je me réjouis de vous y retrouver. Nous avons un nouveau président qui est un bâtisseur de ponts alors il aura une autre mission, avec un autre matériau, car si d'habitude il travaille avec le ciment, le ciment qu'il devra utiliser est celui de la collaboration, de la compréhension de tous, de l'amitié et je suis sûr qu'il saura parfaitement remplir cette tâche. Je rappelle que, souvent lorsque l'on monte à la tribune, on a l'impression que le temps passe très lentement mais je peux vous assurer qu'après la première séance de l'année, on ne voit pas le temps passé et on se retrouve, comme Yann, à devoir déjà finir une année bien remplie. C'est aussi très difficile parfois de devoir retourner sur les bancs du Conseil de ville parce qu'il est vrai qu'être président c'est une charge mais c'est aussi beaucoup de chance. On en ressort changé et on redevient un conseiller de ville mais un conseiller de ville qui a encore plus de responsabilités et de compréhension vis-à-vis du fonctionnement. Au niveau du Bureau du Conseil de ville, vous pouvez compter sur l'appui du Conseil municipal, il sera à vos côtés. J'aimerais vous remercier toutes et tous pour votre engagement politique ici dans cet hémicycle parce qu'il est vrai que l'on vit dans un monde où malheureusement l'individualisme a tendance à prendre le dessus et c'est vrai que de pouvoir s'engager en politique et donner un peu de son temps est quelque chose qui mérite toute notre reconnaissance. Ce n'est pas parce qu'on n'a plus l'occasion de s'exprimer et qu'il n'y a plus de démocratie que l'on doit le regretter, il faut la vivre quand on a la chance de la vivre comme ici en Suisse. J'aimerais vous souhaiter à tous une bonne soirée aussi ce soir. Je sais que ce sont des moments extrêmement attendus et je suis sûr que vous allez apprendre à vous connaître et à vous mélanger pour que nos débats de ces prochaines années soient

toujours aussi riches comme ils l'ont été. J'aimerais aussi rappeler quelques éléments de l'année écoulée. On a pris rendez-vous à trois occasions avec le Corps électoral, ça a été trois réussites. La reprise des BKW permettra de relocaliser toute notre administration, qui permet aussi d'offrir des places de parc pour lancer le concept de « Cœur de ville » dont le plan directeur localisé a été examiné par le Canton mais on doit encore fournir deux ou trois réponses à des questions ou des sollicitations demandées par les autorités cantonales. Ce site BKW est d'une importance stratégique pour nous. Bien évidemment, deux autres objets ont été acceptés par le peuple, soit la rénovation de la piscine, attendue depuis longue date, et la rénovation de la patinoire, puisque les 21 communes ont parlé d'une même voix, ce qui est extrêmement positif pour l'avenir de la région et on peut s'en réjouir. Cette année a aussi connu de belles réussites en matière de manifestations. Nous avons deux manifestations phare, la Braderie et le marché de la Saint-Martin, toutes deux ont connu un succès magnifique, ce sont des éléments qui sont reconnus loin à la ronde et qui font connaître Porrentruy, Porrentruy une ville de tourisme, une ville qui a eu la chance aussi de connaître toute une série de nouveautés avec le Musée suisse des fruits et de la distillation ; j'espère que vous avez appris déjà à le connaître. Si ce n'est pas le cas, allez voir ce musée, allez découvrir ses infrastructures. Vous avez aussi la possibilité d'organiser avec vos connaissances et vos cercles d'amis des manifestations ; profitez de ces infrastructures, c'est ce que l'on va faire avec les collaborateurs de la Commune demain.

Nous avons aussi élaboré un programme de législature ambitieux, équilibré et on aura sans doute beaucoup de points à amener sur vos tables l'année prochaine. J'aimerais aussi remercier mes collègues du Conseil municipal avec lesquels j'ai beaucoup de plaisir et je suis très fier de travailler avec eux parce qu'ils font du travail de grande qualité et qu'ils ont un engagement sans borne, un esprit d'équipe et une solidarité qui fait chaud au cœur. Bien sûr, j'aimerais aussi remercier tous les collaborateurs de la Municipalité car si vous avez des documents et des projets de qualité, c'est qu'ils ont été préparés en amont avec beaucoup de compétence, avec beaucoup de professionnalisme et les membres du personnel ne ménagent ni leur temps, ni leur disponibilité pour faire avancer cela. Je sais qu'on leur demande beaucoup, parfois il arrive que le Conseil de ville leur demande aussi beaucoup, mais on essaye véritablement de les accompagner et je trouve qu'ils méritent de chaleureux applaudissements. Les défis de 2019 vont se présenter très rapidement, vous allez apprendre à les connaître. C'est vrai que pour l'administration ça va être aussi un moment un peu particulier parce qu'il ne s'agit pas d'un déménagement mais d'un réaménagement, y compris des travaux entre équipes, entre interdisciplinarités, tout ça dans le but que nos concitoyens soient heureux et fiers de venir à la Municipalité de Porrentruy. Il me reste à vous souhaiter de très joyeuses fêtes de Noël ainsi que de fin d'année. Je formule tous mes vœux pour que le bonheur, la joie et surtout la santé soient à vos côtés et aux côtés de vos proches, que 2019 vous apporte toutes les satisfactions et surtout toutes les réussites que vous attendez et que la magie de Noël puisse opérer sur tous nos concitoyennes et tous nos concitoyens tout au long de cette année 2019. Je me réjouis de partager avec vous tout à l'heure ces moments de convivialités. Joyeux Noël à vous toutes et tous. Bonnes fêtes de fin d'année et je me réjouis de vous retrouver l'année prochaine.

M. Yann Voillat : M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Chers collègues, En début d'année 2018, vous m'avez donné l'opportunité de diriger vos débats, d'être un lien entre chacun d'entre vous durant nos séances. J'ai pris énormément de plaisir dans ce rôle et j'ai profité de chaque instant. Dans mon discours, j'avais parlé de l'individu et de sa capacité à suivre ses propres choix, ses propres vérités. Parmi les choses qui m'ont plu durant cette année, c'est de voir justement certains d'entre vous défendre avec conviction ce à quoi ils croient. Parfois envers et contre tous, tel Don Quichotte luttant contre les moulins à vent, mais avec une flamme qui permet aux débats, non pas de s'enflammer, mais d'exister. Si l'on souhaite avancer ensemble dans le bien commun, il est nécessaire de garder un débat d'idées dans les instances politiques. Enlever la voix aux citoyens, c'est s'enfoncer sur un chemin d'énarques et c'est s'éloigner des besoins et envies de la population. Et même si cela fait durer nos séances, oser le débat. En tant que Président, cela m'a permis d'allonger ma présence à cette fonction. Que d'événements et de rencontres tout au long de l'année. J'espère avoir été un digne représentant de la ville et de ses citoyens. Assemblées générales, prise du drapeau d'une « panzerdivision nidwaldienne », inaugurations en tout genre, spectacles et fêtes emblématiques. A chaque fois, j'ai apprécié les contacts privilégiés que l'on tisse dans notre belle cité et notre belle région. Ne vous inquiétez pas, je ne ferai pas la liste exhaustive de mes représentations qui ont été nombreuses, mais je tiens tout de même à revenir sur certaines d'entre-elles. A la librairie du Pays, tout d'abord, j'ai eu le plaisir de faire la rencontre d'une figure emblématique de la Suisse en la personne de l'ancien Président de la Confédération, M. Adolf Ogi. En tant qu'ancien Chef des sports de notre pays, il a bien entendu été impressionné d'enfin me rencontrer. Il me semble qu'en souvenir de cette rencontre, il a posté notre selfie sur ses réseaux sociaux. Événement marquant et très attendu de l'année 2018, la Braderie aura une nouvelle fois permis aux bruntrutains de vivre des moments conviviaux ensemble et elle permet aux nombreux jurassiens expatriés de revenir par chez nous. Cette édition aura été marquée par son magnifique feu d'artifice. Le nouveau Président du Comité d'organisation aura fort à faire pour rivaliser, mais nul doute qu'il sera à la hauteur de ce défi. Bonheur pour les autorités et les sponsors, les tests des manèges, le jeudi soir, m'auront permis de faire des autos tamponneuses avec les autorités de la ville et là bien que nous nous rentrions dedans, il n'y a pas eu de débat. Et quel plaisir de

voir notre Ministre bruntrutain Charles Juillard debout au milieu du « tagada » lancé à toute allure. Une manière de montrer qu'outre l'équilibre budgétaire, il maîtrisait l'équilibre tout court. Autre rendez-vous incontournable, la Saint-Martin et son marché qui fait vivre les entrailles de notre centre ancien et tordre les boyaux des personnes les plus aguerris au menu ancestral. Là aussi comme avec le comité de la Braderie, notre ville peut s'appuyer sur un comité d'organisation très investi. Ils auront donné une nouvelle fois une très belle image de notre ville. Ainsi toute au long de l'année que cela soit, à la bulle verte, lors d'un concours musical au lycée, en regardant le film Jura Terre d'accueil à Cinémajoie, ou en rencontrant les commerçants, on constate l'investissement des personnes pour Porrentruy et le Jura. Ces heures de passion et de dévouement à faire vivre notre ville est une richesse qui ne ressort pas dans les budgets et les comptes communaux. Mais c'est cela aussi que nous devons veiller à préserver dans nos interventions politiques. Garder la flamme des bénévoles et des personnes qui s'investissent pour que Porrentruy garde ou augmente son attrait. Enfin, je parlerais aussi de l'inauguration du musée des fruits et de la distillerie, un véritable joyau pour notre ville et quelle qualité de produits dans le magasin des Vergers d'Ajoie. Décidément, nous avons des producteurs d'exception autour de nous. Sachons aller à leur rencontre et faire le choix de la proximité. 2018, c'est également l'année de quelques décisions importantes pour Porrentruy. Quelle joie, pour un ancien hockeyeur, de voir les villages ajoulots tous unis derrière le projet des nouvelles patinoires. L'avenir de la piscine municipale est aussi assuré pour demain et après-demain, pour ceux qui se promènent au chemin des bains, que de travaux déjà effectués et quelle métamorphose. Vivement le début de l'été pour voir le papillon sortir de la chrysalide et prendre son envol. Comme vous le voyez, je n'ai pas boudé mon plaisir durant cette année. Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont fait l'honneur de m'inviter et merci à notre Chancelier et au Conseil pour toutes les propositions de délégation. Je profite de ma dernière prise de parole pour vous remercier de votre confiance, remercier le secrétaire du Conseil de ville, Denis Sautebin, pour l'excellente collaboration, ainsi que François Valley pour le remplacement au pied levé durant l'une des séances. Mes remerciements vont également à M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux et à notre commissaire qui veille discrètement sur nous. Encore un merci à mon groupe qui m'a porté à cette présidence et à mes collègues du bureau pour le travail cordial effectué et la bonne ambiance durant l'année. Enfin, j'adresse mes plus sincères félicitations à Johan Perrin, Jean Farine et Gilles Coullery pour leur élection à leur fonction respective. Beaucoup de plaisir également à Sophie et Claude au sein du bureau. Johan, je te souhaite une très belle année de Présidence, des séances aussi captivantes que cette année et je te laisse cachée sous le bureau une aide précieuse pour ceux qui comme toi et moi ont tendance à oublier les prénoms et noms des personnes.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, mes meilleurs vœux pour 2019. Enfin, c'est avec un réel plaisir que Johan et moi-même trinquerons avec vous lors de l'apéritif que nous vous offrons au restaurant de l'Aérodrome avant notre traditionnel souper. Dernière information pratique : je vous prie toutes et tous de passer vers mon épouse Magali Voillat pour toucher vos jetons de présence.

La parole n'étant plus utilisée, M. le Président lève la séance. Il est 20.10 heures.

N. B. : (Les discours et les présentations des candidats sont reproduits intégralement).

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le secrétaire :

Le président :

D. Sautebin

Y. Voillat